

59. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie de publication de La Patrie de fournir l'électricité. (Lévesque.) (8 février.)

MOTIONS

60. *Guay*.—Pour enjoindre à la Cie. du chemin de fer du Grand Tronc de placer des barrières à certains passages à niveau. (8 février.)
61. *O'Connell*.—Pour amender et modifier la résolution du Conseil au sujet de la nomination des Commissions permanentes. (22 février.)
62. *Guay*.—Pour amender le règlement No. 358 re édifices dans le quartier Saint-Henri. (22 février.)
63. *M. Martin*.—Concernant les dépenses des délégations. (22 février.)
64. *Proulx*.—Pour amender le règlement No. 89 re affiches. (22 février.)
65. *Proulx*.—Pour amender le règlement No. 50 re cochers. (22 février.)

RAPPORT

66. *Police*.—Soumettant un affidavit de Geo. Potts. (22 fév.)

MOTIONS

67. *Lapointe, L. A.*—Pour un règlement re certains emprunts. (1er mars.)
68. *Proulx*.—Pour la nomination d'une Commission re droits de la Cité relativement à la gare de la Place Viger. (1er mars.)

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

59. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow La Patrie Publishing Co. to supply electricity. (Lévesque.) (8th February.)

MOTIONS

60. *Guay*.—To instruct the G. T. R. Co. to place gates at certain crossings. (8th February.)
61. *O'Connell*.—To amend and modify resolution of Council re appointment of standing committees. (22nd February.)
62. *Guay*.—To amend by-law No. 358 re buildings in St. Henry ward. (22nd February.)
63. *M. Martin*.—Concerning expenditure of delegations. (22nd February.)
64. *Proulx*.—To amend by-law No. 89 re posters. (22nd February.)
65. *Proulx*.—To amend by-law No. 50 re cabmen. (22nd February.)

REPORT

66. *Police*.—Submitting an affidavit from Geo. Potts. (22nd February.)

MOTIONS

67. *Lapointe L. A.*—For a by-law re certain loans. (1st March.)
68. *Proulx*.—For a committee re rights of City concerning place Viger Station. (1st March.)

L. O. DAVID,
City Clerk.



EGOUTS

Service de la Voirie

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement un égout dans la section de rue suivante, savoir:

RUE ST-HUBERT—De l'avenue Laurier à une distance de 150 pieds vers le Nord.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existant déjà dans lesdites rues ou parties de rues devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant à l'égout que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville. Le tout suivant le règlement No 298 concernant les égouts.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,
HOTEL DE VILLE,
Montréal, 12 mars 1909.



SEWERS

Road Department

PUBLIC NOTICE is hereby given that it is proposed to construct a sewer in the undermentioned section of street, namely:

ST-HUBERT STREET—From Laurier Avenue to a distance of 150 feet North.

The proprietors wishing connections must notify the City Surveyor at once, as after sewers are completed, permit must be taken out and sum deposited to cover estimated cost of such connections. Claims for existing sewers in said streets must be filed with the City Surveyor within two months after the completion of the new sewer.

Any information with regard to sewers to be built will be given at the office of the City Surveyor, all in accordance with By-law No 298 concerning sewers.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE, *
CITY HALL.
Montreal, March 12th. 1909.



SERVICE des INCENDIES

Soumission pour la fourniture de foin, grains, etc.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant à l'endos la suscription "Soumissions pour la fourniture de foin, grains, paille, etc.", suivant le cas, seront reçues jusqu'à midi, jeudi le 18 mars courant, pour



FIRE DEPARTMENT

Tenders for the supply of hay, grains, etc.

SEALED TENDERS, addressed to the undersigned and endorsed "Tenders for the supply of hay, grains, straw, etc.", as the case may be, will be received up to noon on Thursday, the 18th of March instant, for the supply of